



Formation recyclage habilitation électrique Opération d'ordre non électrique selon la norme NFC 18-510/A2

Code formation HE REC-NELEC maj 01/07/2023

PUBLIC ET PRE REQUIS

Personnel non électricien, possédant des connaissances élémentaires en électricité, chargé :

- de réaliser des manœuvres et réarmements de protection dans les locaux de service électriques.
- d'accomplir des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations et des équipements électriques hors tension
- de réaliser la procédure de consignation et de déconsignation.

Posséder une habilitation de moins de 3 ans



Validité
3 ans



Durée
1 jour



Effectif par session
4 mini 10 max

OBJECTIFS

Etre habilité par son employeur concernant les indices H0,B0, H0V, BS-BE, HE MANOEUVRE

Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique dans un environnement électrique selon la norme NF C 18-510/A2

COMPETENCES DEVELOPPEES

Etre capable de :

Etre capable de :

- Prendre conscience des risques électriques liés au travail
- Identifier et adopter la bonne conduite pour maîtriser ces risques
- Réagir face à un accident

CONTENU

Présentation formateur/stagiaire

Enseignement commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Statistiques AT, MP, chiffres de la CNAMTS.

Enseignement spécifique B0 H0 H0V personnel exécutant

- Rôle et fonction des acteurs concernés par les travaux
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

Enseignement spécifique B0 H0 H0V personnel Chargé de chantier

- Rôle et fonction des acteurs concernés par les travaux
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance
- Bilan de la formation/questions diverses
- Compte rendu auprès du chargé d'exploitation électrique ou du chargé de travaux



METHODES ET MOYENS MOBILISES

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues. Alternance d'apports théoriques et de pratique.
Livret remis à chaque participant.
Notre formateur dispose de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes
Paperboard, vidéoprojecteur, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.

REGLEMENTATION

Art.R. 4544-10

Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées.
L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.
Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.
L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R.4544-3.
L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité (IS) particulières au travail à effectuer.

MODALITES DE SUIVI

Evaluation continue théorique et pratique.
Chaque participant signera une feuille d'émargement par demi-journée, ainsi que le formateur.
Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

EVALUATION ET VALIDATION

Évaluation théorique et pratique des connaissances avec mise en situation.
Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.
Délivrance d'une proposition d'habilitation pré-renseignée des symboles proposés par l'organisme de formation en accord avec le stagiaire.

NOTRE INTERVENANT

Formateur habilitation électrique et en prévention des risques professionnels, avec une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle continue.

INFORMATIONS

Contact

Prise de renseignements via la rubrique "contact" sur notre site Web, ou par mail "contact@acfo.fr, ou par téléphone
Au 06 66 09 23 54.

Délai accès

Sous réserve de places disponibles, l'inscription à une formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. L'inscription sera validée après le retour de la convention signée, une convocation sera alors envoyée au participant.

Tarif

Nous consulter en intra pour un groupe

Accessibilité

En cas de situation de handicap, merci de nous contacter pour connaître la faisabilité de votre intégration.